

Association pour la Musique d'André Amellér

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 7 juillet 1994 au siège de l'Association de 11 heures à 13 h 30.

Le Président a rappelé l'origine de l'idée de la création de l'Association à l'issue d'un concert à la mémoire d'André Amellér organisé à Saint-Claude. Il a exposé ses idées sur la façon dont les buts de l'Association pourraient être atteints quant à la diffusion des oeuvres d'André Amellér. Notamment, il a souhaité que le catalogue, dès sa sortie, soit diffusé par l'intermédiaire de la Confédération Musicale de France, soit également adressé aux écoles de musique et aux conservatoires dont il possède les adresses en utilisant l'envoi du bulletin de l'Ordre National des Musiciens. Il sera proposé à Ida Gotkowsky de transmettre le catalogue dans le cadre de son professorat à l'Université de Dallas où des demandes multiples des étudiants américains montrent leur intérêt, mais aussi leur ignorance de la musique française de cette seconde moitié du XXe siècle. En collaboration avec Alain Bouhey, une action sera menée auprès de l'ASSAFRA qui regroupe 350 saxophonistes. Alain Bouhey a proposé de rédiger un article pour le bulletin de l'ASSAFRA et d'y donner connaissance de toutes les oeuvres d'André Amellér où figure le saxophone.

Des actions pourront être menées auprès de France Musique et France Culture, ainsi que auprès de Radio Classique FM et Radio Notre-Dame.

Le rapport moral a été présenté par le Secrétaire Général:

Depuis la parution au Journal Officiel de la création de l'Association pour la Musique d'André Amellér, le 1er avril 1992, nous avons fait appel aux nombreux amis et aux anciens élèves du maître pour qu'ils nous apportent leur soutien en cotisant à l'Association. Nous comptons actuellement 88 membres.

La première préoccupation a été la rédaction du catalogue complet du compositeur et sa mise sur ordinateur. La maquette a été présentée à l'Assemblée. Pendant ces deux années 1992 et 1993, un certain nombre d'oeuvres d'André Amellér ont été interprétées en concert: le 14 mai 1992 (jour du 2ème anniversaire de la mort du compositeur), à l'Union des Femmes Professeurs et Compositeurs de Musique (UFPC), la *Suite Florentine* pour violoncelle seul a été remarquablement interprétée par Xavier Richard. Le 3 décembre 1992 au Triptyque *Promenade en Bourgogne* et *Burlesko* ont été donnés par Thierry Wartelle et Catherine Wartelle, respectivement clarinette et piano. Le 19 décembre 1992 au Conservatoire Claude Debussy du XVIIème arrondissement, cette même *Suite Florentine* a été interprétée par Zofia Wenklik. Le 8 mars 1993 à l'UFPC ont été donnés *Jeux de Tables* pour saxophone alto et piano par Christian Outtier au saxophone et Michèle Edmond-Mariette au piano. Le 9 octobre 1993, l'Association des Anciens de Voix Amies émanation du lycée Carnot de Dijon, a fêté son 40ème anniversaire. Au programme, Alain Bouhey se fait entendre en particulier dans *Entrée et Danse* d'André Amellér pour saxophone alto seul. Dijon a appris la création de l'Association le 8 mars 1993 par les Potins du Jacquemard sous le titre: *André Amellér, le retour*. L'auteur de l'article souhaite que *la musique d'André Amellér faite de clarté française et de néo-classicisme, essentiellement d'inspiration et d'intuition, sorte du purgatoire*. Nous aussi !

Un Comité d'Honneur dont la composition est donnée ci-dessous a été formé. L'acceptation de chacun des membres était accompagnée de pensées élogieuses pour le compositeur.

En ce qui concerne l'édition de certaines oeuvres, les Editions Combre ont mis en route fin 1993 la gravure de 5 *petites pièces pour contrebasse* qui vont sortir incessamment. Elles ont également accepté d'éditer le *Concerto pour trompette et orchestre*, une des dernières oeuvres écrites par André Amellér.

Les éditeurs seront contactés en vue d'une participation financière à l'impression du catalogue dont ils assureraient la diffusion, à leur niveau.

Daniel Paquette a indiqué qu'une de ses élèves, Agnès Aumonier, prépare une thèse de doctorat à l'Université Lyon II. Débutée en octobre 93, elle devrait être soutenue fin 95. Le sujet de cette thèse est *André Amellér, musicien bourguignon*.

Le bilan financier a été présenté: le montant des cotisations reçues s'est élevé à 13070 F, une dépense totale de 250 F pour frais d'expédition a été décomptée, sur le solde restant, un montant de 8000 F a été déposé sur un compte d'épargne.

Les membres ont souhaité obtenir une liste complète des adresses des adhérents à l'Association.

La liste des membres du Comité d'Honneur ayant accepté est la suivante:

Francine Aubin
Jacques Chailley
Désiré Dondeyne
Ida Gotkowsky
Serge Lancen
Marcel Landowski,
Chancelier de l'Institut de France
Daniel-Lesur,
Membre de l'Institut de France
Yvonne Messiaen-Loriod

La réponse de Madeleine Milhaud ne nous est pas encore parvenue.

L'Assemblée Ordinaire propose de ne pas limiter l'accès au Comité aux compositeurs, mais à tous musiciens de valeur. Ont été cités les noms de:

Christian Manen
Antoine Tisné
Monique Gabus
Jean-Louis Petit
Marcel Bitsch
Alain Weber
Raymond Trouard
Nicole Broissin-Chevalier
Pierre Villette
André Cauvin
Claude Viala.

Une lettre sera adressée à ces personnes pour leur demander leur acceptation.

Daniel Paquette pour élaborer un ouvrage sur la vie et l'oeuvre d'André Amellér se propose de rencontrer et d'interroger d'anciens amis et élèves du maître, afin de rendre plus vivante la présentation de son texte. Un maximum de documents lui seront fournis par Madame Jacqueline Amellér.

La séance a été levée à 13 h 30.

A noter que le 8 octobre à Saint-Claude, le Quintette de Cuivres de Franche-Comté fêtera son dixième anniversaire et qu'à cette occasion une oeuvre d'André Amellér sera mise au programme.

Vu, le Secrétaire Général
Jean-Hervé Amellér

Appel de cotisation pour l'année 1994

(pour les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour l'année 1994)

Les cotisations pour l'année 1994 sont les suivantes:

Membre actif	120 F
Membre bienfaiteur	libre

Le règlement peut se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de:
Association pour la Musique d'André Amellér.